

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :Dimanche 19 janvier 2020 : Pharmacie PIEROTTI
JADE à Augerolles**CABINETS INFIRMIERS :**

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme)

04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18**GENDARMERIE :** 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 11 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78**RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière** – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68**Permanences :** lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).**Ateliers d'éveil** sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h● **Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)**MISSION LOCALE :**

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2).

☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.**ASSISTANTES SOCIALES :** Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : les **jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 de 8h30 à 11h30****CPAM :** Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30**OPHIS :- 1er mardi de chaque mois de 10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16****CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. Tél : 0810 25 63 10-
www.caf.fr● **Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare****MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELE,**

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -
Tél : 04.73.43.75.84**PUERICULTRICE:** Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,
Horaires : 1^{er}, 4^{ème} vendredi à partir de 8h30 et le 2^{ème} vendredi à partir de 13h30.● **CARSAT Auvergne :** contact téléphonique au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● **ÉTAT-CIVIL****Toutes nos condoléances aux familles de :**

- Yvon MILLEREAU décédé le 5 janvier 2020

- Daniel DOZOLME décédé le 7 janvier 2020

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 02/2020 Semaine du 16 janvier au 23 janvier 2020

● DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA TRADITIONNELLE RÉCEPTION DES CORPS CONSTITUÉS ET DES ASSOCIATIONS LE 10 JANVIER 2020 (1ère partie)

L'année 2019 a subi beaucoup de gêne due aux chantiers dits « Police de l'Eau » pour éviter l'arrivée de pollution à la Dore, en ôtant le plus possible d'eaux claires parasites qui surchargent, depuis des années, la station principale de traitement des eaux usées : avenue Fléming, et actuellement encore rue des Lilas et rue Abbé Dacher, en revanche des rues ont retrouvé beauté et confort : rue Benoit Sugier, la petite rue de l'Étoile, la rue de Valette et la rue de la Fontaine qui Pleut (même si cette dernière n'est pas encore tout à fait achevée, elle le sera au sortir du grand hiver avec resurfacement et tracé de la piste cyclable).

Le plus marquant des améliorations est la transformation des deux axes d'entrée de ville : l'avenue Pierre et Marie Curie et l'avenue de Thiers.

En 2019, nous avons poursuivi les mises aux normes d'accessibilité de la Mairie, du cimetière et de la piscine d'été, où nous avons aussi rénové les liners des trois bassins.

Nous avons continué de rabaisser progressivement en centre ville les passages des trottoirs pour personnes à mobilité réduite.

Nous procédons systématiquement à l'isolation et à la réfection des toitures de nos bâtiments communaux pour les protéger et pour modérer nos dépenses de chauffage. La toiture de la Maison des Associations est terminée, celle du corps de bâtiment salle d'animation, bibliothèque, locaux sociaux est en travaux.

Après concertation des personnes les plus impliquées (associations, habitants, commerçants ambulants et sédentaires), le marché hebdomadaire a été réorganisé pour une plus grande fluidité de la circulation, et une meilleure visibilité depuis la route départementale Thiers-Ambert.

Les jardins partagés ont connu un réel succès avec une vingtaine de jardiniers assidus et des récoltes abondantes malgré la sécheresse estivale !

Le marché de Noël a maintenant sa réputation bien installée en cœur de ville, et se renouvelle chaque année pour attirer de nouveaux visiteurs.

La Résidence Soleil a pris un peu de retard à cause des approvisionnements en matériaux du chantier de l'OPHIS, et sa livraison réchauffera plutôt le printemps 2020 que le grand hiver !

Ces seize logements adaptés avec ascenseur, chauffage central, et domotique, vont profiter à des habitants qui cherchent à rompre leur isolement et à retrouver de l'autonomie grâce à cette implantation en centre ville à proximité des équipements, des commerces et des services. Onze des seize logements ont été attribués à des habitants de Courpière, un à une personne venant de Puy Guillaume, un de Saint-Gervais-sous-Meymont, deux d'Augerolles et un à une « bretonne », qui est, en fait, une ancienne Courpiéroise !

L'accompagnement associatif et social de ces futurs habitants est déjà à l'œuvre avec les premiers contacts pris avec les deux jeunes en emploi civique embauchés par le Département. Je salue, ce soir, les douze partenaires qui ont signé la charte d'accompagnement de ces habitants afin de les aider à tisser des liens sociaux avec leur nouveau quartier.

Les ordres de service à l'entreprise en charge des démolitions de la place Jules Ferry ont été envoyés avant Noël. Leur mise en œuvre dépend maintenant de la disponibilité du juge pour nommer l'expert qui effectuera le référé préventif. Les habitants seront réunis fin janvier pour rencontrer l'entreprise et les élus afin de prendre connaissance du déroulement et des modalités du chantier.

Un aménagement patrimonial significatif s'est terminé en 2019 : le belvédère et les jardins du talus, reliant, par des circulations douces le parc, le rempart, la tour médiévale et l'église Saint-Martin, qui a maintenant toutes ses façades restaurées, même s'il reste, vous le savez, un quart de toiture à finir en 2020.

Je ne vous décrirai pas plus avant nos projets pour 2020 puisque la période m'interdit de le faire cette année.

(suite du discours dans le prochain bulletin)

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous .

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,
Xavier Gosse, Eric Boissadie,
Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :
les mardis de 10h à 11h30
Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers Départementaux a lieu : **Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.**

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h
Mercredi et vendredi : 14h—18h
Samedi 10h-12h

CCAS

lundi , mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30 fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● RÉFÉRENDUM AÉROPORTS DE PARIS : PÉTITION

En 2019, le Conseil Municipal unanime a voté contre la privatisation d'aéroport de Paris. C'est la première fois en France que la population peut se prononcer sur une privatisation. Pour cela il faut que 4,7 millions d'électeurs signent la pétition en ligne : <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Vous pouvez également venir la signer en mairie en apportant votre carte d'électeur et votre carte d'identité.

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque samedi 18 janvier 2020

➤ **Exposition** par l'illustrateur des affiches « jeunes pousses » Alexis BRUCHON du 4 au 25 janvier 2020 aux heures d'ouvertures de la bibliothèque.

➤ **Atelier animé par Alexis Bruchon - mercredi 22 janvier à 10h et 14h - enfants de 7 à 11 ans.**

L'atelier sera l'occasion pour les enfants de travailler le dessin et de développer la créativité de chacun...

Inscription obligatoire au 04-73-51-29-55

et une animation qui n'était pas prévue : **Contes - Samedi 25 janvier à 10h00 -**

Tout public, enfants à partir de 5 ans

Séance animée par les conteurs bénévoles de Passeurs de Mots - Inscription conseillée au 04-73-51-29-55

Nouveau !

La bibliothèque participe cette année au concours Livradois Manga pour Ados et jeunes adultes !

Venez découvrir la sélection !

Participez au concours de dessin ! *Renseignements à la bibliothèque au 04 73 51 29 55*

● MUNICIPALES 2020

Les dates sont officielles : les élections municipales se dérouleront le **15 mars 2020** et s'il y a un deuxième tour il sera le **22 mars**.

L'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu, comme en 2014, en une seule fois avec un seul bulletin de vote.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 07 février 2020 depuis que c'est l'Insee qui gère le Répertoire Electoral Unique (REU).

Vous pouvez vérifier si vous êtes bien inscrit sur les listes électorales en cliquant sur le lien suivant :

<https://service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

● OFFRE D'EMPLOI AGENT TECHNIQUE POLYVALENT SPÉCIALISÉ BATIMENTS

(plâtrier-peintre, menuisier)

CDD en remplacement arrêté maladie – temps complet

Participation à la mission générale des ateliers municipaux pour assurer l'entretien et le fonctionnement de l'ensemble du patrimoine bâti et des services de la commune.

Mission :

Réaliser : - tous les travaux de plâtrerie –peinture des bâtiments et équipements communaux en démolition, création, rénovation et réparation (pose cloisons placo, préfabriquées, enduits, réalisation et rebouchage de saignées, faux-plafond, pose d'habillage, peinture, vernis,...)

- tous travaux sur équipements métalliques

- tous travaux de revêtements de sol, murs et plafonds

- l'installation, le démontage d'équipements

- tous travaux liés à l'accessibilité PMR

- Réparation et entretien des menuiseries

- Découpe des pièces de bois pour diverses constructions, fabrication et pose d'étagères, placards, lames de bancs , meubles divers, pièces de jeux d'extérieurs, rampes d'accès, divers rayonnage, coffrages pour tuyauteries ou gaines, panneaux d'affichage, cloisons sèches, agencements, etc...

- Peinture routière

Mise en sécurité suite à dégradations sur bâtiments ou autre

Renfort ponctuel des équipes manifestations, déménagements, intempéries...

Entretien et nettoyage régulier du matériel et du véhicule mis à disposition

Profil :

Connaissances confirmées pour tous travaux de menuiserie, peinture, plâtrerie

Connaissances de bases des différentes machines

Savoir débiter les bois massifs ou les panneaux dérivés du bois, ou tout autre matériau

Lecture de plans et prise de côtes

Savoir régler les machines en fonction des opérations à réaliser

Respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

Savoir Installer les protections réglementaires assurant la sécurité des opérations et notamment les systèmes de captation des poussières

Qualités requises :

Autonomie – aptitude à mener seul un chantier de la commande à la pose , capacité à assurer l'exécution et la sécurité sur un chantier, aptitude au travail en équipe , sens du service public, initiatives

Bonne présentation et bon relationnel -

Permis B obligatoire

Etre titulaire d'un diplôme de plâtrier/peintre, menuisier agencier ou posséder une solide expérience

Avis à toutes les oreilles

Contes divers et variés

Genet 25 janvier - 14h

Bibliothèque municipale



● AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique sur le projet de réglementation des boisements concernant plusieurs communes dont la commune de Courpière aura lieu **du 6 janvier au 5 février 2020**. Le dossier d'enquête est consultable en **mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h45**.

Ce dossier est également consultable sur le site internet du Conseil Départemental à l'adresse suivante : <http://www.puy-de-dome.fr/territoires/amenagement-foncier/amenagement-foncier-agricole-et-forestier> rubrique enquêtes publiques pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir du public en mairie de Courpière :

Le vendredi 17 janvier 2020 de 14h00 à 16h45 - Le mardi 28 janvier 2020 de 9h00 à 11h45 - Le mercredi 5 février 2020 de 14h00 à 16h45

● CONSEIL DÉPARTEMENTAL : C'EST L'HEURE D'AGIR POUR LA PLANÈTE

Le Conseil Départemental octroie un budget de **2 millions d'euros** pour des projets en faveur de la transition écologique.

Participez à une des 8 réunions organisées du 27 janvier au 6 février 2020 dans tout le département pour construire, entre citoyens, le règlement de votre budget et des projets qu'il va vous permettre de financer.

Lundi 27 janvier : Médiathèque de Lezoux

Mardi 28 janvier : Ambert (Lycée Blaise Pascal, 23 rue Blaise Pascal)

Mercredi 29 janvier : La Bourboule (le Théâtre, place de la république)

Jeudi 30 janvier : Saint Gervais d'Auvergne (Halle Cœur de Combrailles)

Lundi 3 février : Gerzat (le Galion, 5 rue Anatole France)

Mardi 4 février : Issoire (la Halle aux grains, place de la Halle)

Mercredi 5 février : Pérignat-lès-Sarliève (Centre culture l'Affiche)

Jeudi 6 février : Saint-Priest-Bramefant (Salle des Fêtes).

Horaires : 18h30 – 20h30

Entrée libre et gratuite - Informations et inscription conseillée sur : puy-de-dome.fr - Contact et renseignement : bec63@puy-de-dome.fr

● ÉCOLES PUBLIQUES - INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2020-2021

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2020 à l'école maternelle publique ou à l'école élémentaire publique ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

Ecole maternelle auprès de Mme CARAT au 04.73.53.16.77 - Ecole élémentaire auprès de Mme BRETEL au 04.73.53.04.00

Merci de vous inscrire également en mairie.

Infos Associatives

● SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS DE COURPIÈRE

Le dossier de demande de subvention est à retirer à l'accueil de la mairie et sera à restituer complet au plus tard le 31 janvier 2020.

● SECOURS CATHOLIQUE

Le jour de permanence change. A compter du 08 janvier 2020, notre permanence d'accueil sera ouverte les **MERCREDIS, de 14 h à 16 h**, au lieu des mardis matins. Le vestiaire sera également ouvert les mercredis de 14h à 16 h. Pour les cas d'urgence contacter le 04 73 51 26 84 *Les membres de l'équipe*

● AMAP DE LA DORE

L'AMAP DE LA DORE SOUTIEN L'AGRICULTURE PAYSANNE LOCALE POUR MANGER AUTREMENT

Ce vendredi, de 18h30 à 19h30, dans la salle d'animation, sous la bibliothèque municipale à Courpière, les producteurs de l'AMAP* de la Dore viendront livrer les produits commandés par les adhérents.

Venez rencontrer les producteurs et les membres de notre association.

Nous faisons le choix de soutenir l'agriculture paysanne. Nous, « consommateurs », pouvons jouer un rôle pour aider cette filière à se développer.

* AMAP: Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Pour plus d'informations : accueil@amap-de-la-dore.fr et www.amap-de-la-dore.fr



● AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIÈRE

L'assemblée générale de l'amicale philatélique et cartophile de Courpière se tiendra le **samedi 18 janvier à 17h00 dans la salle Livradois** (à côté de la bibliothèque), place Jean Payre.

Ordre du Jour : Rapport moral et financier 2019, paiement des cotisations 2020, élection ou reconduction du bureau, activités et projets 2020, questions diverses.

Toutes les personnes qui collectionnent, timbres, cartes postales, capsules de champagne...qui désirent s'informer ou rejoindre l'association seront les bienvenues.

● ASSOCIATION DES COMBATTANTS ET DES VEUVES DU PAYS DE COURPIÈRE

L'assemblée générale se tiendra le **mercredi 22 janvier 2020 à 15 heures** à la salle de réunion de l'espace Coubertin. Présence indispensable.

● CLUB D'ACCORDÉON DES MONTS D'Auvergne - ANTENNE DE COURPIÈRE

L'association organise un concours de belote

Dimanche 26 janvier 2020

Salle d'animation – à partir de 14h

1^{er} lot : 2 jambons secs **2^{ème} lot** : 2 jambons frais **3^{ème} lot** : 2 épaules fraîches **Lots suivants** : pintades, poulets, saucissons, vins, ...

Un lot à chaque participant - **16 € la doublette**

● CONCERTS DE VOLLORE

Les Concerts de Vollore vous invitent à un concert **dimanche 26 janvier à 17h00 à l'Église Saint-Genès de Thiers**.

ORCHESTRE MUSICA - Direction : François BERNARD

Beethoven : 5^{ème} Symphonie

Rachmaninov : Concerto pour piano n° 2

Avec le soliste Alexander PALEY

Places numérotées : Plein tarif : 20 € - Tarif réduit : 15 € (pour personnes au RSA, moins de 26 ans, MGEN avantages)

Places non numérotées : Plein tarif : 15 € - Tarif réduit : 10 €

Gratuit pour les moins de 18 ans

Renseignements et réservations dans les bureaux d'informations touristiques (04 73 51 20 27 / 04 73 80 65 65) ou sur www.concertsdevollore.fr



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Lundi : Mâche, sauté de veau façon couscous, semoule, yaourt ou fromage, glace au chocolat.

Mardi : Velouté de rutabaga, poulet au citron, salsifis et carottes, yaourt ou fromage, fruits d'hiver.

Jedi : Chou-blanc et carottes râpées, croziflette (jambon blanc, rosette, crozets de Savoie, fromage), compote.

Vendredi : Salade verte, steak haché, frites, yaourt ou fromage, cocktail de fruits au sirop
(menu proposé par Héloïse, Lou, Léane, Chloé)

● MESSES

Samedi 18 janvier à 18h30 à Vollore-Ville

Dimanche 19 janvier à 11h à Courpière

● A SAVOIR

- Coiffure EVELYNE vous informe de la fermeture du salon pour cause de travaux du 20 au 27 janvier.

Réouverture le mardi 28 janvier. Tél : 04.73.53.11.26

- **Nouveau à Courpière** : Pascale BOËX vient d'ouvrir son cabinet Hypnose63, 9 avenue Maréchal Foch – Tél 06 41 49 43 82 – mail hypnose63.boex@g.mail.com - Hypnothérapie et préparation mentale - Angoisses, Mal être, Insomnies, Tabac ...

Nombreux sont les domaines de la vie quotidienne pour lesquels l'hypnose peut apporter des solutions.

● LOCATIONS

Depuis le vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

A louer F3 – 80 m2 – Centre Ville – dans parc fermé et sécurisé – Chauffage individuel gaz de ville – Interphone – Surveillance vidéo – Espace vert – Cave – Place de parking privée dans parc fermé – État neuf – Libre – Tél : 04 73 53 02 83 ou 06 78 17 95 57

F1 état neuf 35 m2, 1^{er} étage - Chauffage électrique - 300€+ 20 € charge – Tél : 06.85.72.68.30

- **A louer F2** - 41m², centre ville, refait à neuf, SDB et WC, séjour avec petit coin cuisine - Chambre - Petit balcon - Loyer mensuel 330 € et 10€ de charges.
Tél : 06.81.7638.59

LOCATIONS OPHIS – 04 73 41 16 16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : Appartement type 4 de 75m² au 4^{ème} étage. Logement refait à neuf, disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 472.61€ charges comprises.

Appartement type 5 de 94m² au 2^{ème} étage. Logement disponible pour février 2020. Chauffage collectif. Loyer 551.09€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 : Appartement type 4 de 91m² au 2^{ème} étage. Logement disponible de suite. Chauffage au sol + convecteurs électriques. Loyer 566.38€ charges comprises.

Résidence Les Rioux :

Appartement type 3 bis de 71m² au 2^{ème} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Appartement type 4 de 71m² au 1^{er} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 394.58€ charges comprises.

Résidence Le Coq Gaulois : Appartement type 4 de 77m² au 1^{er} étage. Disponible fin janvier. Chauffage individuel au gaz. Loyer 449.25€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

● ASSOCIATION ARC EN CIEL

L'association cherche de nouveaux talents. Les membres se réunissent chaque lundi et chaque jeudi à partir de 14h30, salle Livradois pour dessiner et peindre. Toutes les techniques sont pratiquées. Les adhérents sont assistés dans leurs travaux par Monsieur Guy DUCAP.

Cotisation annuelle : 25 €

Pour tout renseignement contactez Annie MALLET au 06 85 94 33 32 ou par mail jeanpaulmallet@sfr.fr

● LES AINÉS DE LA DORE

L'assemblée générale des Aînés de la Dore aura lieu **le samedi 18 Janvier à 14 heures** à la salle d'animation et sera suivie d'une dégustation de Galettes.

Les personnes qui ne sont pas adhérentes mais qui veulent des renseignements sur l'association seront les bienvenues.

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

L'Assemblée générale du Comité se tiendra **le dimanche 19 janvier à 10h30** au local, 12 rue Abbé Dacher.

Sport

● ASSOCIATION COURPIÉROISE DE VOLLEY BALL



Le club de volley-ball de Courpière continue sur sa lancée avec de bons résultats après avoir battu Brioude 3 set à 0, la cohésion du groupe ayant fait la différence, l'équipe est allée battre Vic Le Conte par 3 set à 0 avec encore une fois une série de service de Manon P déstabilisant la défense adverse avec 2 aces a un moment crucial.

Ces victoires ont permis de prendre la 1ère place du championnat.

● LIVRADOIS-FOREZ HANDBALL CLUB



Belle victoire de notre équipe séniors qui en battant Echallas (37-23) conforte sa marche vers l'excellence régionale.

Dimanche prochain à Bellime (16h) premier match des matches retour contre Chatel. En lever de rideau, les séniors 2 rencontrent Yzeure à partir de 13h30.

● COURPIÈRE CINÉMA - LE REX



DOCTEUR ? – France 2019 – Comédie – 1h28

Esquinté par la vie, après la perte de son fils, dans une situation financière précaire, un ancien médecin sans frontières est devenu médecin de nuit.

Séance :
Samedi 18 janvier – 17h30

STAR WARS : Ascension de Skywalker – USA 2019 – Science-fiction, Aventure, 2h22

La conclusion de la saga Skywalker. De nouvelles légendes vont naître dans cette bataille épique pour la liberté.

Séances :
Samedi 18 janvier – 20h30
Dimanche 19 janvier – 17h30

NOTRE DAME – France 2019 – Comédie – 1h30

Maud Crayon, est née dans les Vosges mais vit à Paris. Elle est architecte et remporte sur un énorme malentendu le grand concours lancé par la mairie de Paris pour réaménager le parvis de Notre-Dame...

Séances:
Vendredi 17 janvier – 20h30
Lundi 20 janvier – 20h30

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit